

## Réunion du Conseil Municipal LE PIAN SUR GARONNE

Le 30 juin 2025

# Procès-verbal de la séance

La commune de LE PIAN SUR GARONNE,

Par suite d'une convocation en date du 24 juin 2025, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en date du 30 juin 2025, au Pian-sur-Garonne (Le) - (Gironde) à dix-neuf heures, sous la présidence de Monsieur Didier COUSINEY, le Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 11**

**Nombre de conseillers présents : 8**

**Présents : Présents** : Mme BENNAMIAS Dominique, M. BILLION Didier, M. COUSINEY Didier, Mme CREPEAU Maud, Mme LECOEVRE Axelle, Mme LABAT-DUBOIS Sophie, M. LORRIOT Thierry, M. MACEDO Emanuel

**Excusés** : Mme BEYNEIX Laure donne procuration à M. LORRIOT Thierry, Mme DUBERGEY Michèle

**Absents** : Mme BAISSAS Marielle

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-7 et L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Secrétaire de séance** : Le conseil municipal a désigné **M. MACEDO Emanuel** pour remplir les fonctions de secrétaire.

◇ ◇ ◇

### 1. Devis restauration ensemble campanaire

M. Le Maire informe le conseil municipal que suite à un audit pour l'ensemble campanaire à l'Eglise un devis a été reçu par la société BODET pour un montant de 27 174.12€ TTC.

Il y a lieu de se prononcer sur ce devis.

Après échange et discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- valide le devis de la société BODET pour un montant de 27 174.12€TTC concernant la restauration de l'ensemble du campanaire à l'Eglise.

- mandate M. Le Maire pour signer le devis.

<input checked="" type="checkbox"/>	VOTES	
En exercice : 11	POUR : 09	
Présents : 08	CONTRE : 0	
Procurations : 01	ABSTENTION : 0	
Pris part au vote : 09	TOTAL : 09	

**2. Désignation délégué titulaire SIAEP de Caudrot**

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,  
 Vu les statuts du SIAEP indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire de la commune auprès du SIAEPA suite à la démission de Monsieur Fabrice DAULON.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder au scrutin public.  
 Le scrutin ordinaire à main levée a donné les résultats ci-après :

A été déclaré élu : Titulaire : Didier COUSINEY

<input checked="" type="checkbox"/>	VOTES	
En exercice : 11	POUR : 09	
Présents : 08	CONTRE : 0	
Procurations : 01	ABSTENTION : 0	
Pris part au vote : 09	TOTAL : 09	

**3. Désignation délégué titulaire SIA de la Région Saint Macaire**

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,  
 Vu les statuts du SIA indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire de la commune auprès du SIA suite à la démission de Monsieur Fabrice DAULON.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder au scrutin public.  
 Le scrutin ordinaire à main levée a donné les résultats ci-après :

A été déclaré élu : Titulaire : Didier COUSINEY

<input checked="" type="checkbox"/>	VOTES	
En exercice : 11	POUR : 09	
Présents : 08	CONTRE : 0	
Procurations : 01	ABSTENTION : 0	
Pris part au vote : 09	TOTAL : 09	

**4. Désignation délégué titulaire au SDEEG**

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,  
 Vu les statuts du SDEEG indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire de la commune auprès du SDEEG suite à la démission de Monsieur Fabrice DAULON.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder au scrutin public.  
 Le scrutin ordinaire à main levée a donné les résultats ci-après :

A été déclaré élu : Titulaire : Thierry LORRIOT

<input checked="" type="checkbox"/> VOTES	
En exercice : 11	POUR : 09
Présents : 08	CONTRE : 0
Procurations : 01	ABSTENTION : 0
Pris part au vote : 09	TOTAL : 09

**5. Subvention ADELFA**

Monsieur le Maire expose aux membres présents les différentes demandes de subvention pour l'année 2025. Monsieur le Maire propose d'attribuer et de verser une subvention à l'association suivante :

ADELFA	Minimum 250€
--------	-----------------

<input checked="" type="checkbox"/> VOTES	
En exercice : 11	POUR : 09
Présents : 08	CONTRE : 0
Procurations : 01	ABSTENTION : 0
Pris part au vote : 09	TOTAL : 09

**6. Devis placard école**

M. Le Maire informe le conseil municipal qu'un devis a été demandé afin d'agrandir un placard dans la salle de motricité pour un montant de 756€ TTC.

Il y a lieu de se prononcer sur ce devis.

Après échange et discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- valide le devis de la société DSD Plâtrerie Isolation pour un montant de 756€TTC concernant l'agrandissement du placard de la salle de motricité.

- mandate M. Le Maire pour signer le devis.

Madame DUBERGEY Michèle est arrivée au point numéro 6.

<input checked="" type="checkbox"/> VOTES	
En exercice : 11	POUR : 10
Présents : 09	CONTRE : 0
Procurations : 01	ABSTENTION : 0
Pris part au vote : 10	TOTAL : 10

**7. Révision du loyer Le Pain du Pian**

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, conformément aux baux en vigueur, décide de réviser le loyer communal au 1er juillet 2025 comme suit :

Le dernier indice de référence des loyers a été publié par l'INSEE. Il s'agit de l'IRC du 1er trimestre 2025. En métropole, il s'établit à 135.87. Il est en hausse (+0.96%) par rapport à l'ILC du 1er trimestre 2024.

-Le loyer de La Boulangerie Le Pain du Pian, passe de 682.00 € à 688 €.

<input checked="" type="checkbox"/> VOTES	
En exercice : 11	POUR : 10
Présents : 09	CONTRE : 0
Procurations : 01	ABSTENTION : 0
Pris part au vote : 10	TOTAL : 10



## 8. Informations et questions diverses :

- **Nouvel adressage**

Proposition d'une nouvelle numérotation à Penot et RN113 à partir du Rond-Point de Saint Macaire.

- **Maison de santé pluridisciplinaire**

Les travaux avancent bien. Réception des travaux fin décembre début janvier. Les demandes pour la ligne internet ainsi que pour l'électricité ont été déposées.

Monsieur le Maire clôt la séance à 20h10, l'ordre du jour étant épuisé.

✧ ✧ ✧

**Monsieur Didier COUSINEY,**  
Le Maire

**M.MACEDO Emanuel**  
Secrétaire de séance